



CRÉER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ AGRICOLE : DE L'IDÉE AU PROJET

7 jours pour définir un projet qui concilie vie professionnelle, vie privée et ancrage au territoire



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Clarifier son projet professionnel en adéquation avec son projet de vie, acquérir une méthodologie pour mener à bien son projet, et construire un plan d'actions.
- Connaître et comprendre les différents acteurs et réglementations du domaine agricole.
- Enrichir son réseau local.

MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences entre les stagiaires et avec des professionnels. Exercices et cas pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

INTERVENANT-E-S

Une dizaine d'intervenant-e-s adaptés en fonction des projets portés par les stagiaires : des paysans et paysannes du territoire, des associations locales comme l'ADAR-CIVAM, le GDAB 36, Accueil Paysan, Terre de Liens etc.

MODALITÉS PRATIQUES

Chaque journée se déroule dans un lieu différent dans l'Indre. La formation a lieu de 9h30 à 17h30. Le repas est à la charge des participants.

Public

Formation ouverte à tous les porteurs de projet agricole ou agri-rural.

Pré-requis

Aucun.

Durée

7 jours - 49 heures.

Dates et lieux de la formation

De 9h30 à 17h30.

J1 : vendredi 25 mars 2022.

J2 : vendredi 8 avril 2022.

J3 : vendredi 29 avril 2022.

J4 : vendredi 13 mai 2022.

J5 : mardi 31 mai 2022.

J6 : vendredi 10 juin 2022.

J7 : vendredi 24 juin 2022.

Formation itinérante sur des fermes de l'Indre.

Repas

A la charge des participants

Délais d'accès à la formation

Une semaine minimum entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

Infos et inscription :

Clémence VERMOT-FEVRE

07 84 79 22 92

installation-transmission@adeari.fr



TARIF

50 € de participation aux frais + adhésion à l'ADEARI

Coût de la formation pris en charge en partie par le Conseil Régional Centre Val de Loire



AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

06 51 90 45 81

formation@ardearcentre.org

Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

Ne pas jeter sur la voie publique



Collectif



Satisfaction
95 % des stagiaires
sont satisfaits



Créer ou reprendre une activité agricole : de l'idée au projet

PROGRAMME

**Vendredi 25
mars**

Jour 1 : Faire le point sur son projet

OBJECTIFS

Formaliser ses motivations et ses objectifs personnels.
Prendre la mesure de la globalité et la cohérence du projet.

**Vendredi 8
avril**

Jour 2 : Acquérir une méthodologie

Les étapes du projet.
Les échéances et démarches à l'installation.
Construire son plan d'actions.

**Vendredi 29
avril**

**Jour 3 : Appréhender les aspects
organisationnels, juridiques et sociaux**

Les travaux et les moyens de production liés à l'activité.
Les compétences nécessaires. La gestion du temps.
Les aspects juridiques et sociaux.

**Vendredi 13
mai**

**Jour 4 : Appréhender les aspects
économiques et fiscaux**

Cadre du chiffrage de projet et sources de financement.
Les repères économiques (compte de résultat, plan de trésorerie, investissements etc.).
Les repères fiscaux.

**Mardi 31
mai**

**Jour 5 : Trouver du foncier
et adapter son projet au territoire**

Mécanismes d'accès au foncier (source d'information, réglementation, etc.).
Connaître les acteurs du territoire.
Définir sa stratégie de commercialisation et optimiser les débouchés.

**Vendredi 10
juin**

Jour 6 : Ouvrir ses perspectives

Démarche Agriculture Paysanne, Agriculture Bio. etc.
Diversification à la ferme : accueil, transformation etc.
Tester son projet en passant par du portage d'activités.

**Vendredi 24
juin**

Jour 7 : Communiquer sur son projet

S'exercer à présenter son projet et argumenter ses choix
Echanger avec des professionnels



Visite de ferme

Nos formations
sont certifiées



Renseignements et inscription : Clémence VERMOT-FEVRE , installation-transmission@adeari.fr , 07 84 79 22 92

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

06 51 90 45 81

formation@ardearcentre.org

Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

Ne pas jeter sur la voie publique